

Réunion du bureau du SDEHG

Mardi 26 mars 2019 à 10h00

Compte rendu

Le 26 mars 2019 à 10h00, les membres du Bureau du Syndicat, légalement convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat, 9 rue des 3 Banquets à Toulouse, sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD.

Etaient présents : Mesdames Janine GIBERT et Annie PEREZ, Messieurs Pierre IZARD, Patrice RIVAL, François AUMONIER, Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Marc MENGAUD et Robert MORANDIN.

Etaient absents ou excusés : Messieurs Patrick BOUBE, Jean Pierre COMET, Raoul RASPEAU, Claude SARRALIE et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Denis BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du bureau du 26 février 2019

Le compte-rendu de la réunion du bureau du 26 février 2019 a été adressé aux membres du bureau par courrier et message électronique le 12 mars. Aucune observation n'est portée sur ce document.

2. Programme 2019 d'éclairage - actualisation

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget ;

La liste des opérations du programme d'éclairage peut être corrigée ou amendée par le bureau notamment en fonction de l'avancement des opérations retenues dans les conditions suivantes :

- Les opérations de modernisation permettent de réaliser des économies d'énergie et peuvent concerner une rue entière ou tous les appareils rattachés à un même coffret de commande ;
- Les opérations de création utilisent les technologies les plus performantes en matière d'économies d'énergie ;
- Ces opérations sont inscrites au programme sous réserve que la commune donne son accord par délibération sur les conditions techniques et financières de l'étude qui leur a été transmise ;
- Les demandes communales sont étudiées par les services techniques dans l'ordre d'arrivée.

Par ailleurs, il est rappelé la possibilité de réaliser des travaux « au fil de l'eau », en dehors du programme d'éclairage, afin de faire face aux urgences qui pourraient survenir en cours d'année :

- Travaux destinés à assurer la continuité de service des équipements (pannes non réparables, déplacements de réseau et mises en conformité lors d'un renforcement de réseau) ;
- Installation d'horloges astronomiques ;
- Raccordements d'équipements connexes, notamment les abribus, guirlandes, radars pédagogiques, panneaux lumineux, panneaux d'information ou vendeurs ambulants sur les marchés.

Monsieur le Président propose une nouvelle actualisation du programme d'éclairage 2019 portant sur le remplacement ou l'annulation d'opérations, l'actualisation du montant des opérations existantes ainsi que sur l'ajout de nouvelles opérations.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité des présents, d'arrêter la liste des opérations figurant en annexe 1 qui constitue l'actualisation du programme 2019 d'éclairage.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

3. Programme 2019 d'effacements des réseaux - actualisation

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget ;

Monsieur le Président précise que le programme d'effacement des réseaux arrêté peut-être corrigé ou amendé par le Bureau notamment en fonction de l'avancement des opérations retenues.

Il rappelle que la liste des opérations est arrêtée dans les conditions suivantes :

- Les opérations d'effacement de réseau doivent être à moins de 500 mètres de la Mairie, de l'église ou d'un site classé ou être coordonnée avec des travaux de voirie, des travaux de renforcement des réseaux électriques, d'eau ou d'assainissement, ou avec des travaux de création de piétonniers scolaires ;
- Le plafond annuel par commune est de 200 000 € HT ;
- La participation financière de la commune pour la partie relative au réseau de distribution d'électricité est égale à 10% du montant HT des travaux pour les communes de moins de 500 habitants et 20% du montant HT des travaux pour les autres communes.

L'actualisation du programme d'effacement des réseaux 2019 porte sur le remplacement ou l'annulation d'opérations, l'actualisation du montant des opérations existantes ainsi que sur l'ajout de nouvelles opérations.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité des présents, d'arrêter la liste des opérations figurant en annexe 2 qui constitue l'actualisation du programme 2019 d'effacement des réseaux.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

4. Sous-programme « Renforcement » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

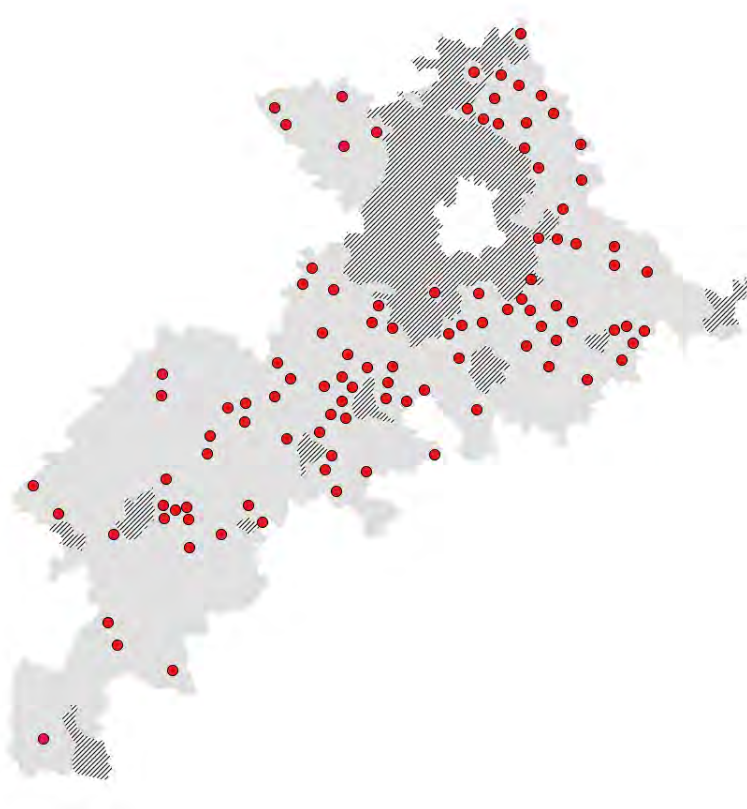
Vu la délibération N°14 du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget ;

Le sous-programme « renforcement des réseaux » du FACE vise à l'amélioration de la qualité de la distribution par la résorption des départs en contrainte de tension ou en contrainte d'intensité ainsi que par le renforcement des postes en contrainte de transformation, lorsque la contrainte ne peut être levée par un acte d'exploitation d'Enedis. Les travaux de renforcement sont réalisés sans contribution communale du fait des aides du FACE (80%) et du SDEHG (20%).

Un départ est en contrainte de tension lorsque le niveau de tension sort de la plage des valeurs réglementaires (207 à 253 V).

Les travaux sont réalisés par le SDEHG « au fil de l'eau » en fonction des contraintes du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis ou des contraintes calculées à l'occasion des raccordements au réseau.

Répartition géographique des opérations de renforcement de réseaux au 8 mars 2019



- Les 104 communes affectées au programme 2018 sont les suivantes :
- AIGREFEUILLE, AUREVILLE, AURIAC-SUR-VENDINELLE, AURIGNAC, AVIGNONET-LAURAGAIS, AYGUESVIVES, AZAS, BAZIEGE, BELBERAUD, BERAT, BESSIERES, BOIS-DE-LA-PIERRE, BOUSSAN, BRAGAYRAC, BRIGNEMONT, BUZET-SUR-TARN, CAPENS, CARAMAN, CASTELNAU-PICAMPEAU, CAUJAC, CAZEUX-DE-LARBOUST, CHAUM, DONNEVILLE, ESTANCARBON, FIGAROL, FOLCARDE, GANTIES, GARGAS, GARIDECH, GAURE, GENSAC-SUR-GARONNE, GRAGNAGUE, GRATENS, LA MAGDELAINE-SUR-TARN, LABARTHE-INARD, LABARTHE-RIVIERE, LABASTIDETTE, LAFITTE-VIGORDANE, LAGARDE, LAGARDELLE-SUR-LEZE, LANDORTHE, LANTA, LAREOLE, LARRA, LATOUE, LAVELANET-DE-COMMINGES, LE, BORN, LE, BURGAUD, LECUSSAN, LES, TOURREILLES, LHERM, LONGAGES, LUSSAN-ADEILHAC, LUX, MARQUEFAVE, MARSOULAS, MASCARVILLE, MASSABRAC, MAZERES-SUR-SALAT, MELLES, MIREMONT, MONDAVEZAN, MONTASTRUC-SAVESMONTBERAUD, MONTBERNARD, MONTBRUN-LAURAGAIS, MONTESQUIEU-GUITTAUT, MONTESQUIEU-LAURAGAIS, MONTESQUIEU-VOLVESTRE, MONTGAZIN, MONTGISCARD, MOURVILLES-HAUTES, NAILLOUX, NOE, PAULHAC, PEYRISSAS, PEYSSIES, POUY-DE-TOUGES, RIEUMES, SAINT-BEAT, LEZ, SAINT-CHRISTAUD, SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES, SAINT-ELIX-LE-CHATEAU, SAINT-HILAIRE, SAINT-LEON, SAINT-MEDARD, SAINT-PIERRE-DE-LAGES, SAINT-SULPICE-SUR-LEZE, SAINT-THOMAS, SALLES-SUR-GARONNE, SAMOULLAN, SAUBENS, SAVARTHES, THIL, VACQUIERS, VALLEGUE, VENERQUE, VERFEIL, VERNET, VILLARIES, VILLAUDRIC, VILLEMATIER, VILLENEUVE-LES-BOULOC, VILLENouvelle.

- : Zones rurales
- ▨ : Zones urbaines
- : Opérations 2018

Après en avoir délibéré, le bureau du SDEHG prend acte des opérations affectées au sous-programme FACE 2018 « renforcement de réseaux » et valide la réalisation des opérations « au fil de l'eau » en fonction des contraintes du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis ou des contraintes calculées à l'occasion des raccordements au réseau.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

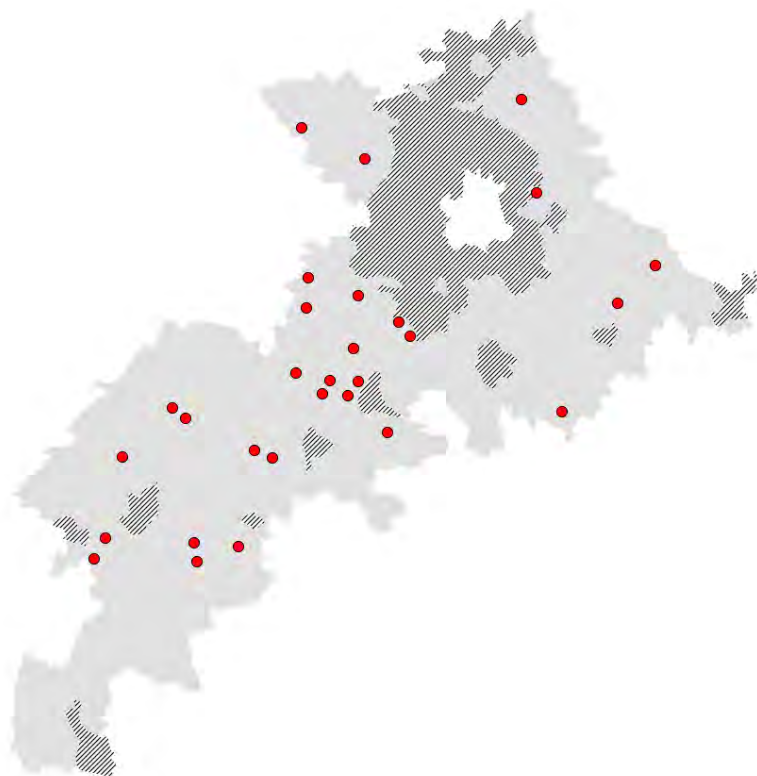
5. Sous-programme « Sécurisation fils nus » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

Vu la délibération N°14 du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget ;

Le sous-programme « Sécurisation fils nus » du Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ) vise à la résorption des départs basse tension en fils nus, hors fils nus de faible section. Sont éligibles à ce programme les travaux portant sur des départs dont le linéaire de la portion traitée comporte plus de 50 % de fils nus, hors fils nus de faible section. Les travaux de sécurisation sont réalisés sans contribution communale du fait des aides du FACÉ (80%) et du SDEHG (20%).

Les travaux sont réalisés « au fil de l'eau » en fonction du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis, le tout en donnant priorité aux opérations pour lesquelles une contrainte réseau a été identifiée.

Répartition géographique des opérations de sécurisation de réseau fils nus au 8 mars 2019



Les 29 communes affectées au programme 2018 sont les suivantes :
ARDIEGE, BARBAZAN, CADOURS, CALMONT, CAMBERNARD, CARDEILHAC, CASTERA-VIGNOLES, CESSALES, ESPARRON, ESTADENS, LAHAGE, LE FAUGA, MAILHOLAS, MARIIGNAC-LASCLARES, MARIIGNAC-LASPEYRES, MARTRES-TOLOSANE, MENVILLE, MONDOUZIL, MONTGAILLARD-DE-SALIES, MONTJOIRE, AURIAC-SUR-VENDINELLE, BERAT, BRAGAYRAC, GANTIES, GRATENS, LAFITTE-VIGORDANE, PEYSSIES, POUY-DE-TOUGES, SAINT-HILAIRE

■ : Zones rurales
▨ : Zones urbaines
● : Opérations 2018

Après en avoir délibéré, le bureau du SDEHG prend acte des opérations affectées au sous-programme FACE 2018 «sécurisation fils nus» et valide la réalisation des opérations « au fil de l'eau » en fonction du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis, le tout en donnant priorité aux opérations pour lesquelles une contrainte réseau a été identifiée.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

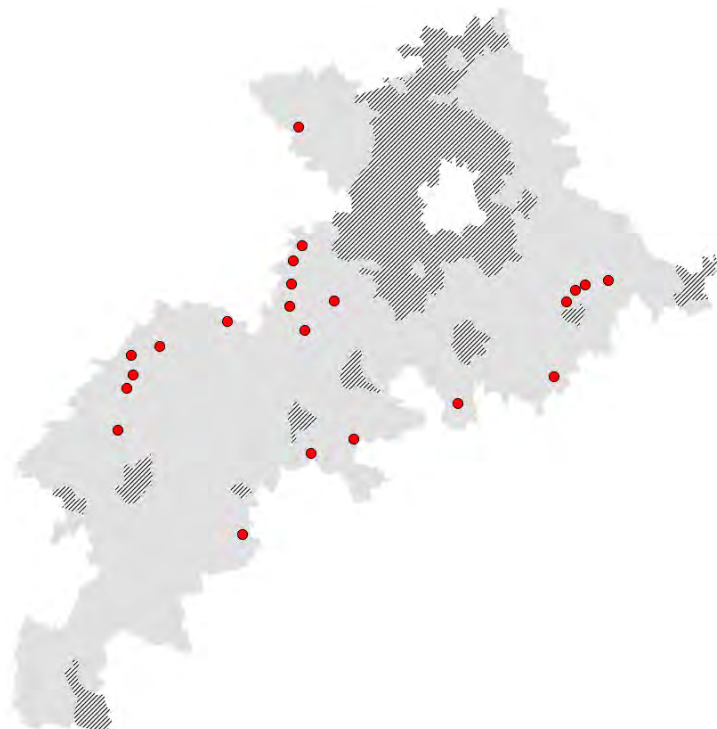
6. Sous-programme « Sécurisation fils nus faible section » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

Vu la délibération N°14 du comité syndical du 3 juillet 2014 attribuant au bureau la délégation d'établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget ;

Le sous-programme « Sécurisation des fils nus de faible section » du FACE vise à la résorption des départs basse tension en fils nus de faible section. Sont éligibles à ce programme les travaux portant sur des départs dont le linéaire de la portion traitée comporte plus de 50 % de fils nus de faible section. Les fils nus de faible section correspondent aux fils de section inférieure ou égale à 14 mm² en cuivre ou de section inférieure ou égale à 22 mm² pour les autres métaux. Les travaux de sécurisation sont réalisés sans contribution communale du fait des aides du FACE (80%) et du SDEHG (20%).

Les travaux sont réalisés « au fil de l'eau » en fonction du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis, le tout en donnant priorité aux opérations pour lesquelles une contrainte réseau a été identifiée.

Répartition géographique des opérations de sécurisation de réseau fils nus faible section au 8 mars 2019



Les 22 communes affectées au programme 2018 sont les suivantes :
CARDEILHAC, CESSALES, BRAGAYRAC, CAUBIAC, GAILLAC-TOULZA, GIBEL, LE PLAN, MAURENS, MAUVEZIN, MONDILHAN, MONTGAILLARD-LAURAGAIS, MONTGRAS, PEGUILHAN, PLAGNOLE, POUCHARRAMET, SAINT-PE-DELBOSC, SALEICH, SAVERES, TREBONS-SUR-LA-GRASSE, MONTESQUIEU-GUITTAUT, MONTESQUIEU-VOLVESTRE, SAINT-THOMAS

■ : Zones rurales
■ : Zones urbaines
● : Opérations 2018

Après en avoir délibéré, le bureau du SDEHG prend acte des opérations affectées au sous-programme FACE 2018 «sécurisation fils nus faible section » et valide la réalisation des opérations « au fil de l'eau » en fonction du fichier annuel du Compte Rendu d'Activité de Concession, des plaintes de clients adressées au SDEHG, des signalements des communes adhérentes, de la coordination avec des travaux Enedis, le tout en donnant priorité aux opérations pour lesquelles une contrainte réseau a été identifiée.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

7. Programme de mise à disposition de radars pédagogiques - actualisation

Vu la délibération N°16 du comité syndical du 27 mars 2018 mandatant le bureau du SDEHG au titre de ses délégations en matière de décisions financières, d'élaboration de programme de travaux et de passation de convention pour définir les modalités de réalisation du programme de radars pédagogiques ;

Vu la délibération N°2018/25 du bureau du SDEHG arrêtant le programme 2018 de mise à disposition de radars pédagogiques et prévoyant des mises à jour par le bureau du SDEHG en fonction des coûts réels, des nouvelles demandes ou des demandes annulées par les communes ;

Vu les délibérations N° 2018/40, 2018/58, 2019/6 et 2019/17 du bureau du SDEHG actualisant le programme 2018 de mise à disposition de radars pédagogiques ;

Monsieur le Président présente la liste actualisée des demandes communales reçues au SDEHG.

Après en avoir délibéré, le bureau du SDEHG arrête comme communes retenues au programme 2018 la liste des communes figurant en annexe 3.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

8. Evaluation environnementale du projet Toulouse Aerospace Express - connexion à la ligne B (TAE-CLB)

Vu la délibération N°2014-14 du comité syndical donnant délégation au bureau pour émettre un avis « toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements, ou qu'il est demandé par le représentant de l'Etat dans le département » tel que visé à l'article L2121-29 ;

Vu la saisine de Monsieur le Préfet du 13 février 2019 relative à l'évaluation environnementale du projet Toulouse Aerospace Express – connexion à la ligne B (TAE-CLB), en application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement ;

Monsieur le Président présente le projet transmis par Monsieur le Préfet :

Forte de 114 communes et d'1 million d'habitants, la grande agglomération toulousaine supporte chaque jour environ 4 millions de déplacements, dont 500 000 déplacements en transports en commun.

Avec une croissance démographique et économique de plus 15 000 habitants et de plus 7 000 emplois par an, l'agglomération toulousaine doit également faire face à une croissance annuelle des besoins en déplacements estimée à plus 50 000 déplacements par jour, tous modes de transports considérés, ce qui représente 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires sur une période de 10 ans. Par comparaison, cela équivaut au nombre de déplacements déjà gérés par le réseau de transport en commun en 2015 ou encore le nombre de déplacements empruntant le périphérique toulousain chaque jour. Ces nouveaux déplacements vont s'ajouter aux 4 millions de déplacements quotidiens actuels, sur des réseaux d'ores et déjà saturés.

Afin d'accompagner le développement de l'agglomération, l'ambition de Tisséo Collectivités est de répondre à ces nouveaux besoins de mobilité, au travers du Projet Mobilités 2020-2025-2030. Ce document stratégique a été approuvé par les élus du Conseil Syndical de Tisséo Collectivités le 7 février 2018. Il prévoit le déploiement d'un réseau de transport en commun sans précédent pour le territoire via la réalisation de grandes infrastructures de transports, la promotion des modes actifs (vélos, piétons) et un urbanisme plus cohérent.

Les deux opérations Toulouse Aerospace Express (TAE) (comprenant la 3ème ligne de métro et la Ligne Aéroport Express (LAE)) et Connexion Ligne B (CLB) font partie des projets majeurs de transports en commun à horizon 2025 du Projet Mobilités.

Les trois objectifs fondamentaux de l'opération Toulouse Aerospace Express

1. Desservir et relier les équipements et les pôles économiques majeurs de l'agglomération toulousaine.

Il s'agit tout d'abord d'améliorer le cadre de vie des habitants de l'agglomération en leur permettant de relier efficacement depuis leur domicile, les différents lieux de travail, de loisirs et de santé. Ensuite, il s'agit de soutenir la productivité des entreprises en fluidifiant les échanges entre les acteurs économiques. Enfin, il s'agit de préserver l'attractivité du territoire vis-à-vis des investisseurs. Dans ce cadre, la desserte directe de ces trois pôles économiques est incontournable :

- Le pôle aéronautique situé au Nord-Ouest de l'agglomération.
- Le quartier de la gare Matabiau et de la Tour Occitanie qui va devenir un quartier d'affaires de niveau métropolitain grâce au projet « Toulouse Euro Sud-Ouest » (TESO).
- Le Sud-Est de l'agglomération qui bénéficie d'un dynamisme important grâce aux projets d'aménagement sur le secteur de Montaudran avec le projet d'aménagement « Toulouse Montaudran Aerospace » et sur le secteur de Labège avec « Enova Labège Toulouse ».

Enfin, la desserte du cœur de la grande agglomération toulousaine est primordiale car il concentre un nombre d'équipements et de services important.

2. Répondre de manière efficace et capacitaire aux nouveaux besoins de déplacements.

Afin de pouvoir répondre au besoin en déplacements futurs et favoriser l'accueil de nouveaux habitants et emplois sur la grande agglomération toulousaine, le choix d'une solution de transport en commun efficace et capacitaire est nécessaire. L'objectif de la 3ème ligne de métro de l'opération Toulouse Aerospace Express est de pouvoir transporter environ 200 000 voyageurs par jour. Pour cela, le projet s'articule avec les projets de développement du territoire et l'accueil de nouveaux habitants dans le cœur d'agglomération.

3. Mailler le réseau de transport en commun.

Toulouse Aerospace Express participera pleinement à la structuration d'un réseau de transport en commun connecté afin de faciliter d'une part, les déplacements transversaux et d'autre part, de favoriser les déplacements convergeant vers le cœur de la grande agglomération toulousaine. En effet, le projet présentera :

- des connexions avec le réseau ferroviaire pour mieux desservir les villes moyennes et les différents bassins de mobilité,
- des correspondances avec les lignes du réseau de transport en commun existantes et à venir (lignes de métro A et B, Tramway, Linéo, bus, Ceinture Sud,),

- une amélioration de la desserte de la gare Matabiau et de l'aéroport Toulouse-Blagnac qui constituent les deux portes d'entrée de la grande agglomération toulousaine,
- des possibilités de rabattement en voiture, à vélo ou à pied, depuis les territoires les moins bien desservis en transport en commun.

Les trois objectifs fondamentaux de l'opération Connexion Ligne B

- 1. Accompagner le développement économique et urbain du Sud-Est de l'agglomération**
- 2. Assurer la desserte du parc Technologique du Canal**
- 3. Assurer la correspondance entre la ligne B et la 3ème ligne de métro dans le Sud-Est de l'agglomération.**

La Connexion Ligne B reprendra le tracé étudié dans le cadre du projet du Prolongement de la ligne B entre les stations « Ramonville » et « INPT », avec une station intermédiaire desservant le Parc technologique du Canal. Ainsi ce projet permettra de répondre aux objectifs initiaux du Prolongement de la Ligne B tout en étant complémentaire avec la ligne Toulouse Aerospace Express.

Le programme des opérations Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B

L'opération TAE se compose de deux projets indissociables : la 3ème ligne de métro et la Ligne Aéroport Express (dite LAE).

Le tracé de la 3ème ligne de métro est une ligne intercommunale qui relie Colomiers à Labège, en passant par le Nord de la Commune de Toulouse. Longue de près de 27 km, dont environ 70% en souterrain, la 3ème ligne desservira 21 stations, dont un tiers (7 stations) permettra des correspondances avec le réseau structurant de transport en commun.

La Ligne Aéroport Express, longue d'environ 2 km, reliera la station « Jean Maga » à l'aéroport en passant par deux stations : « Nadot » et « Didier Daurat ». Le parcours de la future voie express reprendra le tracé de l'actuelle ligne de Tramway T2.

La Connexion Ligne B (CLB), d'une longueur de 2,7 km, est localisée entre les communes de Ramonville-Saint-Agne et Labège. Le tracé débute via la connexion à la station métro souterraine de « Ramonville » et desservira 2 stations de Métro : « le Parc technologique du Canal » et « l'Institut National Polytechnique de Toulouse » (INPT). La Commune de Toulouse est concernée par une très faible partie du tracé de la CLB.

L'évaluation environnementale

Conformément au cadrage de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), et dans un souci de cohérence globale du projet, l'évaluation environnementale a été réalisée sur les projets TAE et CLB de manière conjointe. Ainsi, l'état initial de l'environnement a été conduit dans cette logique avec pour objectif de recenser, de façon exhaustive et fiable, l'ensemble des enjeux environnementaux relevant à la fois de TAE et du CLB. Les effets cumulés majeurs avec d'autres projets qui auront lieu concomitamment avec les opérations TAE et CLB ont été analysés, qu'ils aient ou pas déjà fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale. Les projets cumulés pris en compte ont été notamment la ZAC Toulouse Montaudran Aerospace, le projet urbain et de pôle d'échange multimodal Toulouse Euro Sud-Ouest, l'extension de la ZAC du Parc du Canal du Midi, le projet de Parc d'Exposition porté par Toulouse Métropole.

Le montage juridique du projet, soumis à évaluation environnementale, prévoit, en application de l'article L123-6 du code de l'environnement, l'ouverture d'une consultation unique portant sur :

- Les déclarations d'utilité publique des opérations TAE et CLB ;
- La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole - commune de Toulouse, ainsi que des autres communes concernées par le périmètre, et du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) ;
- La détermination des parcelles à déclarer cessibles.

Dans ce cadre, et conformément aux dispositions des articles L122-1 et R122-7 du code de l'environnement, le Préfet de la Haute-Garonne a sollicité l'avis du SDEHG sur l'évaluation environnementale réalisée sur les travaux projetés et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Les projets TAE et CLB vont engendrer de nouveaux quartiers sur le territoire du SDEHG (Blagnac, Colomiers, Ramonville-Saint-Agne et Labège). Ces nouveaux quartiers devront répondre aux réglementations environnementales en vigueur qu'il s'agisse de bâtiments, de parcs, de jardins, d'espaces ouverts au public ou d'installations d'éclairage.

Monsieur le Président propose que les installations d'éclairage public répondent aussi aux prescriptions du SDEHG en vigueur lors de leur conception. Ainsi, à ce jour, au-delà du respect de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, ces installations devraient répondre aux critères suivants :

- Les luminaires utilisés relèvent de la catégorie 1 de la fiche RES-EC-104 du dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie et bénéficient d'une garantie de 10 ans.
- Les luminaires sont dotés d'un dispositif permettant une réduction de l'énergie consommée d'au moins 50% au cœur de la nuit.
- Sauf zone à configuration particulière telle que les cheminements PMR, les projets d'éclairage relèvent de la classe énergétique A+ (consommation annuelle inférieure à 0,7 kwh/m² d'espace éclairé).

Il est précisé que cette évaluation environnementale sera portée à la connaissance du public, lors de l'enquête publique unique des projets Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B qui devrait se tenir en juin 2019.

Après en avoir délibéré, le bureau du SDEHG :

- émet un avis favorable sur l'évaluation environnementale incluse dans le dossier d'enquête publique unique des projets Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B et souhaite la prise en compte de toute démarche associée à la transition énergétique, notamment les prescriptions du SDEHG en vigueur lors de la conception des installations d'éclairage public.
- autorise Monsieur le Président à prendre ou à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

9. Règlement général de protection des données « RGPD »

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 3 juillet 2014 portant délégation de certaines de ses attributions au Bureau et notamment « prendre toute décision concernant la gestion du personnel, la création de poste restant de la compétence du Comité Syndical » ;

Vu le règlement général de l'Union Européenne sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 ;

Vu la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Président rappelle que le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Ce règlement encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne et responsabilise les organismes publics et privés qui traitent des données.

Le Président rappelle également que le SDEHG est soumis à l'obligation de désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) dont le rôle est règlementairement fixé.

Le Président indique que cette fonction pourrait être confiée à la personne recrutée au poste de Responsable du service NTIC et moyens technologiques sous l'autorité directe du Président, à savoir Monsieur Emmanuel BARDIERE, en poste depuis le 1er juillet 2018.

En effet, le profil de cet agent répond de manière plus adaptée aux caractéristiques permettant d'exercer cette mission, à savoir :

- détenir les compétences requises, soit une expertise juridique et technique en matière de protection des données personnelles et une bonne connaissance de l'activité, de l'organisation interne, des systèmes d'information et de leur sécurité ;
- disposer de moyens, à savoir du temps suffisant, des moyens matériels et humains adéquats, de l'accès aux informations utiles en étant notamment associé en amont des projets impliquant des données personnelles et être facilement identifiable ;
- être capable d'agir en toute indépendance, à savoir ne pas être en situation de conflit d'intérêt en cas de cumul de sa fonction de DPO avec une autre fonction et pouvoir rendre compte de son action à l'autorité en responsabilité de l'établissement.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité des membres votants, de désigner Monsieur Emmanuel BARDIERE, Responsable du service NTIC et moyens technologiques, en qualité de Délégué à la Protection des Données du SDEHG et d'autoriser le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Résultat du vote :

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

10. Avenant à la convention d'adhésion au service retraite du CDG 31

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 3 juillet 2014 portant délégation de certaines de ses attributions au Bureau, notamment « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de tous les types de contrats ou conventions à passer avec les tiers, personnes publiques ou privées, dans la mesure où lesdites conventions ne constituent ni une adhésion du Syndicat à un établissement public, ni une délégation de la gestion d'un service public.» ;

Vu la délibération du Bureau en date du 29 avril 2015, décidant l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) pour les missions de contrôle et de réalisation des dossiers de retraite ;

Monsieur le Président expose que la convention d'adhésion au service retraite conclue avec le CDG 31 est adossée à une convention de partenariat entre le CDG 31 et la Caisse de Dépôt et Consignations qui permet au CDG31 d'agir pour le compte des employeurs publics territoriaux, et que ce partenariat en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015 était arrivé à son terme le 31 décembre 2017. Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Afin de continuer à recourir à ce service, le CDG31 propose de proroger le partenariat initial jusqu'au 31 décembre 2019 dans l'attente de la mise en place d'un nouveau cadre partenarial à compter du 1^{er} janvier 2020. Les conditions financières restent inchangées.

Le Président, considérant son mandat de Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31), ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide, à l'unanimité des membres votants :

- La prorogation de la convention d'adhésion au service retraite du CDG31 jusqu'au 31 décembre 2019.
- Autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Patrice RIVAL à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service retraite figurant en annexe 4.
- Autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Patrice RIVAL à signer tout document afférent à ce dossier.
- D'inscrire au budget les sommes correspondantes.

Résultat du vote :

Pour	10
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	1

Prochaine réunion du Bureau


La prochaine réunion des membres du Bureau du SDEHG est fixée le :


Mardi 28 mai 2019 à 10h00

Réunion du bureau du 25 Mars 2019 à 10h00

Annexe – Actualisation du programme d'éclairage 2019 - 4ème tranche

Légende:

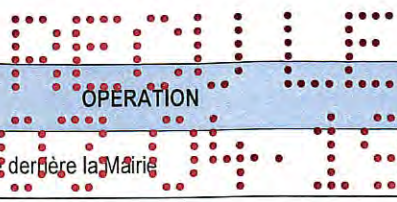
 Nouvelle opération d'éclairage public ou d'éclairage connexe

 Opération d'éclairage public ou d'éclairage connexe déjà votée, montant actualisé

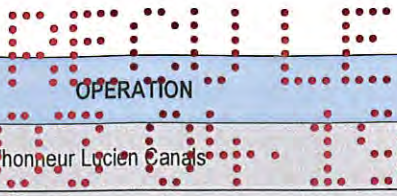
COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) estimé
AIGNES	Eclairage du parking de la nouvelle salle des fêtes.	13027
ANTICHAN-DE-FRONTIGNES	Rénovation de l'éclairage public vétuste sur l'ensemble de la commune	72997
ARBAS	Extension d'éclairage public sur le RD13 - entrée lotissement saules.	34642
ASPET	Rénovation de l'éclairage du Chemin d'accès de la Chapelle de Miègcoste.	19800
ASPET	Etude projet amélioration éclairage boulodrome	7408
AUCAMVILLE	Rénovation de l'éclairage du terrain de football Honneur	88000
AULON	Mise en place d'un appareil d'éclairage public à l'intersection de la voie communale n°7 et du chemin rural n°8	904
AURAGNE	Rénovation de l'éclairage public du centre du village	33064
AURIBAIL	Eclairage de la façade nord de la Salle des Fêtes La Madelon	4971
AURIN	Rénovation du réseau et des lanternes de style autour du "boulodrome" suite diag	24784
AUSSON	Rénovation éclairage public sur l'ensemble du village	292240
AUSSONNE	Création de l'éclairage public Route de Merville et déplacement de 3 candélabres chemin de Lagassine	97900
AUTERIVE	Rénovation de l'éclairage public du Hameau De Picorel	9435
AUTERIVE	Rénovation de l'éclairage public aux alentours de la Halle	60500
AUTERIVE	Rénovation de l'éclairage Public du Quartier de la Commanderie	35862
AUZIELLE	Remplacement de divers candélabres sur la D94 et En Jalama	52236
AVIGNONET-LAURAGAIS	Rénovation de l'éclairage Public dans le centre du village.	143000
AYGUESVIVES	Rénovation de l'éclairage public au niveau des encastrés de mur des escaliers de la Mairie.	9111
BALESTA	Pose d'un candélabre solaire sur le parking du foyer.	4672

M O D I F

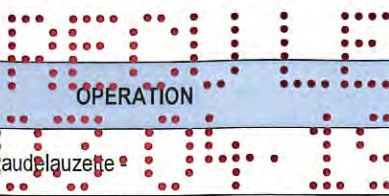
COMMUNE	OPERATION	COÛT HT (€) estimé
BALMA	Rénovation de l'éclairage public Rue de la Clartière.	206800
BALMA	Rénovation de l'éclairage public Rue Jasmin et Auger Gaillard	212190
BALMA	Rénovation de l'éclairage public Rue Maréchal Lannes et Rue du Maréchal Murat	616000
BALMA	Rénovation de l'éclairage public Avenue Charles de Gaulle	20189
BALMA	Extension éclairage public de la placette rue de la Bourdette	7641
BALMA	Remplacement d'appareils vétustes en divers secteurs (Cézanne...)	14296
BALMA	Rénovation de points lumineux	7077
BALMA	Valorisation du pôle culturel en cœur de ville	39811
BARBAZAN	Rénovation de l'éclairage public sur le village - tranche 3	53413
BAZIEGE	Rénovation de l'éclairage public sur la traversée du village	60551
BAZIEGE	Eclairage passage sous RD 813	3212
BAZIEGE	Rénovation de l'éclairage public du lotissement de Lespinet	64192
BEAUFORT	Mise en place de deux ensembles d'éclairage public photovoltaïques au lotissement de l'Eco-Hameau	7644
BEAUMONT-SUR-LEZE	Rénovation de l'éclairage public Rue de la Fontaine	5500
BEAUZELLE	Mise en lumière du futur piétonnier débouchant sur la rue Latché	16499
BESSIERES	Extension de l'éclairage public chemin de la Guiraudine	58914
BLAGNAC	Rénovation de l'éclairage public de la place des Marronniers	108881
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage de la rue Sarrazinière	35833
BLAGNAC	Rénovation du réseau d'éclairage public Rue des Allières.	141900
BLAGNAC	Extension du réseau d'éclairage public au niveau de la chapelle Saint Gabriel	6927
BLAGNAC	Rénovation du réseau aérien d'éclairage public Rue des Genêts, tamaris, lilas, rue des chênes, allée de layrac et place de la source	11000
BLAGNAC	Extension du réseau d'éclairage public au Parc Odysseus	30800
BLAJAN	Rénovation de l'éclairage public dans tout le Village	184839
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	Rénovation de l'éclairage public au Centre du Village, sur la Route d'Empeaux et sur le Chemin de la Goutte	100351
BOUDRAC	Fourniture et pose d'un candélabre à l'entrée du Village	3930
BOULOC	Rénovation de l'éclairage public centre ville (2ème tranche)	110000
BOULOGNE-SUR-GESE	Effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage public rue de la Gare	41923
BOURG-SAINT-BERNARD	Rénovation et extension de l'éclairage public autour du groupe scolaire	50600



COMMUNE	OPÉRATION	COÛT HT (€) estimé
BRAGAYRAC	Rénovation de l'éclairage public situé derrière la Mairie	6674
BRUGUIERES	Mise en place d'un éclairage public sur la voie de liaison Boulevard Urbain Nord	77000
BRUGUIERES	Divers travaux d'éclairage public supplémentaires place de la République	12703
BUZET-SUR-TARN	Effacement de réseaux BT & EP au centre bourg	55079
BUZET-SUR-TARN	Mise en valeur de l'église	55000
CARBONNE	Rénovation de l'éclairage public au Centre-ville (lanternes de style)	91300
CARBONNE	Effacement de réseaux le long de la RD 73 (Avenue de la Gare - tranche 2)	8177
CARDEILHAC	Dépose des points lumineux n° 54-1-106-130	153
CASTAGNEDE	Extension de l'éclairage public pour sécuriser le carrefour du Lavoir	8507
CASTANET-TOLOSAN	Effacement des réseaux aériens BT et EP RD 813 entre la Rue Jean Ingres et l'Avenue des Peupliers	53018
CASTANET-TOLOSAN	Rénovation des ensembles d'éclairage sportif vétustes des terrains de football et de pelote basque	110000
CASTANET-TOLOSAN	Création éclairage autour du monument aux morts Allée du Cimetière	6600
CASTELGINEST	Rénovation éclairage public chemin Buffebiau et impasse Tour Totier	121000
CASTELGINEST	Rénovation de l'éclairage public issu du coffret P9 'GASCOGNE'	242000
CASTELGINEST	Rénovation de l'éclairage public dans divers secteurs	121000
CASTELMAUROU	Rénovation de l'éclairage de la rue du Stade	33000
CASTELMAUROU	Rénovation de l'éclairage du lotissement "Rouquet"	85508
CASTELMAUROU	Rénovation de l'éclairage route du Clos du Loup et du chemin Castelviel	30262
CASTELMAUROU	Rénovation de l'éclairage des lotissements "Les Jardins du Fort" et "Les Pins"	27215
CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY	Effacement de réseaux au Centre du Village	13734
CATHERVIELLE	Rénovation de 6 points lumineux sur la RD 76	4812
CAZARIL-TAMBOURES	Rénovation de l'éclairage Public tranche 3	14744
CAZAUX-LAYRISSE	Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble du village	30760
CAZENEUVE-MONTAUT	Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune	16500
CEPET	Rénovation du candélabre vétuste HS n°50 et de 4 appareils type 'routier' route de Villemur	11550
CHAUM	Implantation d'une lampe d'éclairage public supplémentaire Camin de Saspis	254
CIERP-GAUD	Rénovation des projecteurs du stade de foot	16500
CIERP-GAUD	Mise en place d'appareils d'éclairage public avenue Rouziet	1300



COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) estimé
CINTEGABELLE	Rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur Lucien Canals	66000
CINTEGABELLE	Rénovation des lanternes de style 4 faces dans le centre du bourg et au lieu-dit "Bout du pont"	132000
CINTEGABELLE	Rénovation de l'éclairage public chemin de l'Autan, impasse de l'Autan et rue de la Scierie.	11052
COLOMIERS	Extension du réseau d'éclairage public sur le parking et le piétonnier de l'Ecole Primaire Lamartine	56100
COLOMIERS	Rénovation et régularisation de l'éclairage Centre de loisirs du Cabriol	56420
COLOMIERS	Rénovation du réseau d'éclairage public sur les boulevards périphériques Tranche 3 (suite diagnostic EP)	89100
COLOMIERS	Extension du réseau d'éclairage public sur la Voie Latérale Nord.	93500
COLOMIERS	Modification du réseau d'éclairage public Allée de l'oratoire	71500
COLOMIERS	Extension et rénovation du réseau d'éclairage public au Carrefour du chemin de l'Echut et du chemin de la Salvetat	83914
COLOMIERS	Rénovation de l'éclairage public de l'Allée de la Moselle.	11764
COLOMIERS	Rénovation de l'éclairage public chemin de Chèvrefeuille.	10543
COLOMIERS	Mise en lumière de l'escalier du quartier de la Crabe.	2915
CORNEBARRIEU	Rénovation du réseau d'éclairage public dans divers quartiers de la commune	184407
COULADERE	Rénovation et extension de l'éclairage public dans le Village (tranche 2019)	66421
COX	Rénovation du coffret de commande EP P2 RAHOU et de l'appareil d'éclairage public n° 11 vétustes	3343
CUGNAUX	Eclairage boulevard Léo Lagrange	108900
CUGNAUX	Eclairage de la future piste d'athlétisme	38500
CUGNAUX	Création d'un point d'éclairage public sur le passage piétonnier sur la rue Baudelaire	5925
CUGNAUX	Rénovation de l'éclairage public cœur de cugnaux	330000
DEYME	Rénovation de l'éclairage public du lotissement "Les Amandiers"	71500
DEYME	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public sur la route de Pompertuzat (RD 74)	88146
DEYME	EP solaire Chemin du Guerrier	3680
DREMIL-LAFAGE	Rénovation de l'éclairage public avenue A. Duperrin	71064
ESCALQUENS	Création de l'éclairage public bas Chemin du Pech et giratoire	102860
ESTADENS	Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble du Village	166814
FIGAROL	Pose éclairage public pour sécuriser les arrêts de bus aux lieu-dit les Mourères	7829
FLOURENS	Rénovation de l'éclairage public Avenue De La Digue 2ème tranche	60500
FLOURENS	Rénovation et extension l'éclairage public et mise en lumière de la Halle - 1ère Tranche	110000



COMMUNE	OPÉRATION	COÛT HT (€) estimé
FONBEAUZARD	Effacement des réseaux chemin de Haudelauzette	38097
FONSORBES	Optimisation de la gestion de l'éclairage des terrains de football des Boulbenes	982
FONSORBES	Rénovation de l'éclairage public du Nouveau Cimetière et Chemin Marial.	46025
FONTENILLES	Rénovation de l'éclairage public du Centre Bourg	100876
FONTENILLES	Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs de la Commune (tranche 2)	26625
FONTENILLES	Extension de l'éclairage public sur le Chemin de Starguets	5221
FRANCON	Rénovation de l'éclairage public dans le Centre du Village	19800
FRANQUEVIELLE	Rénovation de l'éclairage public dans le village	97847
FRANQUEVIELLE	Rénovation de l'Eclairage Public du terrain de Football	44000
FRONTON	Rénovation des appareils d'éclairage public au niveau du piétonnier Balochan.	17076
GARDOUCH	Extension de l'éclairage public aux lieux-dits "Le Grava", "Le Mouna" et "Borde Basse".	3623
GARIDECH	Mise en sécurité du piétonnier sur la RD 888 (lié à l'installation du feu 11BS767)	8709
GOURDAN-POLIGNAN	Remise en conformité de l'installation au niveau de l'Eglise	18048
GOUTEVERNISSE	Rénovation de l'éclairage public dans le Village	22000
GRATENTOUR	Rénovation de l'éclairage public issu du P13 'LAMBARDEOU'	29975
GRATENTOUR	Rénovation de l'éclairage public lotissement du Champs des Rey et de la rue des Pruniers.	43899
GRATENTOUR	Raccordement de l'éclairage du piétonnier lotissement Kaufman & Broad	6600
GRAZAC	Création d'une commande d'éclairage public P9 Mairie	3499
GRENADE	Rénovation des feux tricolores carrefour RD2/rue de L'Abattoir	101221
GRENADE	Rénovation de la commande de terrains de football	7505
HIS	Mise en place d'un appareil d'éclairage public au niveau du point 25	281
IZAUT-DE-L'HOTEL	Remplacement d'une tête de lampadaire n° 104 rue du moulin	581
LABARTHE-INARD	Remplacement d'appareils d'Eclairage Public en divers secteurs	28353
LABARTHE-RIVIERE	Rénovation des points Lumineux N°201 et 204	1483
LABARTHE-SUR-LEZE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Avenue Du Comminges	77000
LABARTHE-SUR-LEZE	Rénovation de l'éclairage public Rue des Genêts et Rue du Réséda - DT n°2018102624036S78	132000
LABARTHE-SUR-LEZE	Extension aérienne du réseau d'éclairage public le long de l'Impasse des Gravettes	7038
LABASTIDETTE	Rénovation de l'éclairage Rue des Ecoles	33000

OPÉRATION

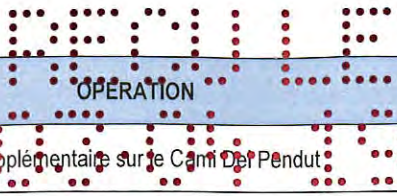
COMMUNE	OPÉRATION	COÛT HT (€) estimé
LABASTIDETTE	Eclairage de sécurité aux abords de quelques passages piétons Route Principale et Route de Saint-Clar et rénovation de plusieurs points lumineux dans divers secteurs	6870
LABEGE	Effacement réseaux basse tension et rénovation de l'éclairage public Chemin Fontaine Saint-Sernin	123543
LANTA	Rénovation de l'éclairage au centre du village.	104610
LANTA	Remise à niveau des feux tricolores devant la place Quinquiry	17387
LANTA	Eclairage du nouveau parking des écoles.	8665
LAUNAC	Remplacement des appareils vétustes au lotissement "Le Clos de Padouenc"	10063
LAUNAGUET	Rénovation des appareils de type boule - tranche 2	156200
LAUZERVILLE	Eclairage de la dernière impasse publique de notre chemin communal	2064
LAVELANET-DE-COMMINGES	Rénovation de l'éclairage public dans le Village	77000
LAVELANET-DE-COMMINGES	Extension du réseau basse tension communal et du réseau d'éclairage public au lieu-dit "Les Jardiniers"	86
LE CUIING	Mise en place de points lumineux en divers secteurs	4632
LE FAUGA	Rénovation de l'éclairage public Place et Rue Cazalères	39922
LE FAUGA	Mise en place d'horloges astronomiques sur différents coffrets de commandes	3125
LE FOUSSERET	Rénovation et extension de l'éclairage public dans les différents Hameaux (tranche 2019)	139700
LE PLAN	Extension de l'éclairage public en divers secteurs de la Commune	13800
LE PLAN	Mise en lumière de l'Eglise	2793
LEGUEVIN	Enfouissement de réseaux aériens Route de Toulouse	87221
LESPINASSE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue du Moulin	71938
LEVIGNAC	Rénovation des points lumineux vétustes impasse des Lilas et lotissement "LA CLAIRIERE"	4820
LHERM	Rénovation de l'éclairage des Terrains de Pétanque	22460
L'ISLE-EN-DODON	Extension du réseau basse tension et branchement pour la mise en place de l'éclairage public au Giratoire du nouveau Collège sur la RD 17	12907
L'ISLE-EN-DODON	Rénovation des bornes d'éclairage public situées autour du Lac (tranche 2)	35200
LONGAGES	Rénovation du réseau d'éclairage public vétuste issu du P1 Village	10063
L'UNION	Rénovation de l'éclairage public ZA de Montredon, allée de Port-Vendres, rue de Marseillan et boulevard des Fontanelles	446050
L'UNION	Rénovation de l'éclairage public voies structurantes et secondaires et voies résidentielles 1 suite diag	126500
L'UNION	Rénovation de l'éclairage public centre ville, voies structurantes et secondaires zone 1 suite diag	154000
L'UNION	Rénovation de l'éclairage public voies structurantes et secondaires et voies résidentielles 2 suite diag	115553
L'UNION	Rénovation de l'éclairage public voies structurantes et secondaires et voies résidentielles 3 suite diag	209000

OPERATION

COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) estimé
L'UNION	Rénovation et réfection du réseau EP rue de Vallauris	72093
MANCIOUX	Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs de la Commune	82500
MARIGNAC-LASCLARES	Extension de l'éclairage public au lieu-dit "Les Arrougès"	776
MARIGNAC-LASCLARES	Extension de l'éclairage public aux lieux-dits "Village" et "Les Arrougès"	2488
MARSOULAS	Rénovation éclairage public sur l'ensemble du village	59400
MARTRES-TOLOSANE	Rénovation de l'éclairage public de la Halle Place Henri Dulion	8800
MAURAN	Rénovation de l'éclairage public dans le Village (tranche 2019)	38500
MAURAN	Extension de l'éclairage public au Hameau d'Esquerre et au Carrefour RD 62 / RD 83	4972
MAURESSAC	Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs - Tranche 2018	38561
MAYREGNE	Rénovation de l'éclairage public vétuste sur le village	38500
MAZERES-SUR-SALAT	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue le Latéral entre la ferme et le croisement - tranche 2	19877
MAZERES-SUR-SALAT	Extension de points lumineux en divers secteurs	1679
MIRAMONT-DE-COMMINGES	Effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public Rue MAUBE	2057
MIRAMONT-DE-COMMINGES	Effacement Basse Tension et Eclairage public Rue MAUBE Tr2	2630
MIREPOIX-SUR-TARN	Extension de l'éclairage chemin Creux	3850
MIREPOIX-SUR-TARN	Extension de l'éclairage public chemin du Moulas	77284
MONDONVILLE	Création d'un éclairage public pour le nouveau parking liée à 12AS0142	22544
MONDONVILLE	Rénovation de l'éclairage public suite à la création d'un piétonnier le long du chemin Panedaute	54190
MONDOUZIL	Extension de l'éclairage le long de la RD 59 entre le village et Montrabé	56847
MONDOUZIL	Extension du réseau d'éclairage ZA des Landes -	2133
MONTBERNARD	Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs (tranche 1 du Diagnostic EP)	27500
MONTBERON	Remplacement de l'éclairage public vétuste sur les points n° 208 et 36, 210, 213, 218, 219 et 226	8161
MONTBERON	Rénovation de l'éclairage des terrains de tennis.	14371
MONTBERON	Rénovation des appareils vétustes à bulles dans les lotissements	116600
MONTBRUN-BOCAGE	Rénovation de l'éclairage public hors agglomération (dernière tranche)	8353
MONTBRUN-LAURAGAIS	Rénovation du coffret de commande vétuste du terrain de tennis	2402
MONTBRUN-LAURAGAIS	Rénovation des projecteurs encastrés de sol éclairant la façade du Moulin à vent	4263
MONTBRUN-LAURAGAIS	Extension éclairage public devant la future salle polyvalente	6770

MURET

COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) estimé
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	Sécurisation des arrêts de bus situés le long de la RD 813	10703
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	Rénovation des lanternes de style 4 faces dans le centre du Village.	72523
MONTGISCARD	Rénovation éclairage public au niveau du carrefour à feux	29700
MONTGISCARD	Rénovation d'un point lumineux sur le stand de tir chemin des Romains	1061
MONTJOIRE	Effacement des réseaux BT/EP chemins du Moulin et chemin dit "d'En Vidalot"	45408
MONTJOIRE	Rénovation de l'éclairage vétuste Hameau des Crousillous et des éclairages épars sur l'ensemble du territoire communal.	38500
MONTREJEAU	Eclairage de la future passerelle Garonne et alimentation du monte personnes	99000
MURET	Rénovation de l'éclairage public issu du poste P60 "BONHOURS" (phase 1 : Rue Bernard IV)	132463
MURET	Rénovation du réseau d'éclairage public issu du poste P46 A Route Nationale	16500
MURET	Rénovation de l'éclairage public Place de la Paix	4300
MURET	Rénovation de points lumineux dans divers secteurs	8730
MURET	EP - Extension du reseau EP Route d'Eaunes RD 12 et Chemin de Cantolauzet	14300
MURET	Rénovation points lumineux Rue Colliou, Parking entrée de la Rue du Président Louis Henry, Rue Espagno, Rue Ibos et Impasse du Val de Garonne	12181
MURET	Rénovation de points lumineux Rues d'Urville, des Frères Lumières, Rostand et des Vignoux	60500
MURET	Rénovation de 65 points d'éclairage public	72341
MURET	Demande d'ajout d'un point lumineux chemin de la Briqueterie	825
MURET	Renforcement de l'éclairage public Rue Joseph d'olivier	1279
MURET	Rénovation de l'éclairage public issu du poste P60 "BONHOURS" (phase 2)	176000
MURET	Eclairage public aux abords du PN19	310000
NAILLOUX	Rénovation de l'éclairage public quartier de la Bastide, Place de la Marianne et devant la Mairie.	30249
NAILLOUX	Rénovation de l'éclairage public dans le lotissement Lafarguette.	58383
NAILLOUX	Extension de l'éclairage public entre le carrefour du Buisson et le Chemin de Montgay (futur piétonnier).	11482
NENIGAN	Rénovation de la totalité du Village	20938
NOE	Rénovation de l'éclairage public Allées Beausoleil	5475
PECHABOU	Extension du réseau d'éclairage public le long du futur piétonnier de la RD 813 - DT n° 2019032039648S46	187000
PECHABOU	Rénovation des candélabres défectueux au lotissement des Clauts	33467
PECHBONNIEU	Rénovation de l'éclairage public chemin Panchaud	27500
PECHBUSQUE	Renforcement de l'éclairage public sur la RD35 entre le giratoire et l'abri bus	4779



COMMUNE	OPERATION	COÛT HT (€) estimé
PECHBUSQUE	Mise en place d'un point lumineux supplémentaire sur le Cami De Pendut	768
PIN BALMA	Rénovation de l'éclairage public rue du Pastel et impasse du Pastoureau	121000
PIN BALMA	Eclairage du rond-point de la nouvelle clinique Aufferly.	42400
PINSAGUEL	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue du Ruisseau	13479
PINSAGUEL	Rénovation du réseau vétuste issu du coffret de commande P15 Nicole	179177
PINSAGUEL	Extension d'éclairage public place de la mairie et parvis de l'école	90734
PINS-JUSTARET	Amélioration de l'éclairage public du passage piéton de la Route de Lézat (RD4) au niveau de l'arrêt de bus PN5	2733
PINS-JUSTARET	Extension du réseau d'éclairage public chemin de la Cepette (entre la rue d'Occitanie et la route de Lézat)	57200
PINS-JUSTARET	Rénovation de l'éclairage public aérien issu des coffrets de commandes P2 Justaret et P14A Prieuré	110000
PLAGNOLE	Rénovation de l'éclairage public dans le Village	22000
PLAGNOLE	Mise en place d'un ensemble d'éclairage public photovoltaïque au niveau de l'aire de tri sélectif du Quartier "La Pointe" (RD 58B)	3893
PLAISANCE-DU-TOUCH	Rénovation éclairage public Avenue des Pyrénées	137500
PLAISANCE-DU-TOUCH	Feux tricolores avenue de Gascogne tranche 2	8800
PLAISANCE-DU-TOUCH	Rénovation éclairage public Parking rue des Tilleuls	132000
PLAISANCE-DU-TOUCH	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue des Tilleuls	17349
POINTIS-DE-RIVIERE	Extension réseau Eclairage Public Route de Martres	11933
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation des feux tricolores du carrefour Rue Jean Jaurès-Rue des Bosquets- Rue de la Poste-Rue Désiré	77545
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation et déplacement des mâts d'éclairage du terrain d'honneur de rugby	256070
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation des répéteurs des feux du carrefour Avenues Saliège et Allende	2509
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation de l'éclairage public au Récébédou - Tranche 9	233772
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation des feux tricolores au carrefour des rues Désiré / Cruzettes / Embouchure / Saintigny	58390
PORTET-SUR-GARONNE	Travaux d'éclairage public supplémentaires à l'effacement sur la RD820 en coordination avec la ligne LINEO 5	264000
POUY-DE-TOUGES	Effacement de réseaux sur le Chemin de l'Eglise	54772
PROUPIARY	Effacement de réseaux dans le Centre du Bourg (tranche 2)	5925
PUYDANIEL	Rénovation et extension de l'éclairage public chemin du Ferret	3292
QUINT-FONSEGRIVES	Rénovation de l'éclairage Public Place Bergerot	138667
QUINT-FONSEGRIVES	Rénovation de l'éclairage public secteur P10 Roquetaillade	438625
QUINT-FONSEGRIVES	Eclairage du passage piétons Route de Castres	2944

COMMUNE	OPERATION	COÛT HT (€) estimé
RAZECUEILLE	Effacement Basse Tension et Eclairage Public dans le centre du Village	16179
RIEUMAJOU	Rénovation de l'éclairage public dans le village sur la RD 72F et aux lieux-dits "Lamis", "Lissartol" et "le Sers".	19530
RIEUMES	Effacement de réseaux dans la Rue du Docteur Roger (tranche 2) et dans la Rue du Stade du Moulin	30424
RIEUX-VOLVESTRE	Rénovation de l'éclairage public dans le Centre du Village	87509
RIOLAS	Rénovation de l'éclairage public dans le Village	11944
ROQUES	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public route de Villeneuve	31040
ROQUES	Rénovation et déplacement de 4 ensembles d'éclairage public rue des Péroies	9877
ROQUES	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public route de Villeneuve - Tranche 2	77000
ROQUESERIERE	Rénovation des lanternes de style 100 W + 16 lanternes routières suite au diagnostic	56256
ROQUETTES	Rénovation de l'éclairage du terrain de football en herbe	181500
SABONNERES	Effacement de réseaux au Centre du Village	21888
SAINT-ALBAN	Rénovation de l'éclairage public divers secteurs	16500
SAINT-BEAT LEZ	Eclairage du sentier piétonnier de SAINT - BEAT - LEZ	18479
SAINT-GAUDENS	Effacement Basse Tension et Eclairage Public de l'avenue de L'Isle et sur une partie de la Rue Romain Rolland	226456
SAINT-GAUDENS	Mise en place d'appareil supplémentaire rue de la république (entre le n° 1069 et 1077)	4400
SAINT-GAUDENS	Eclairage du parking Romain Rolland / Olivier Serres.	25913
SAINT-GAUDENS	Rénovation de l'éclairage des cours extérieurs de Tennis	16117
SAINT-GAUDENS	Equipements des derniers mâts avec des pointes bleues Avenue de l'Isle et boulevard Wimille	8071
SAINT-GERMIER	Rénovation de l'éclairage public sur toute la Commune.	7400
SAINT-HILAIRE	Rénovation de l'éclairage public de l'Avenue Tolosane, de la RD 15 Avenue du Mont Valier et de l'Avenue de Gascogne	27500
SAINT-JEAN	Réaménagement et rénovation du site Alex Jany.	110000
SAINT-JEAN	Effacement des réseaux BT et EP chemin Lapeyrière	48093
SAINT-JORY	Rénovation de l'éclairage public Chemin de la Plaine entre Rue du 19 mars 1962 et Impasse du Château.	26523
SAINT-JORY	Rénovation de l'éclairage public du CD20 entre le Giratoire RD 820 et le Chemin Ladoux	15400
SAINT-JORY	Rénovation du réseau d'éclairage public rue de Verdun.	19234
SAINT-JORY	Mise en souterrain du réseau basse tension et d'éclairage public Chemins de Trinchet et du Bougeng	90327
SAINT-LYS	Effacement de réseaux sur l'Avenue du Languedoc	46425
SAINT-LYS	Mise en valeur de l'Eglise Saint Julien	110000

OPERATION

COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) estimé
SAINT-LYS	Rénovation de l'éclairage public RD 12 Avenue de la Famille Lecharpe	81424
SAINT-LYS	Rénovation de l'éclairage public Chemin de Bourdet	63800
SAINT-LYS	Rénovation de l'éclairage public RD 12 Avenue du Languedoc entre l'Avenue Pierre de Coubertin et le Chemin de la Marnière	121000
SAINT-MEDARD	Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la Commune	77000
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Effacement réseau BT et rénovation de l'éclairage public cœur de ville	138591
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Réparation câble d'alimentation d'un projecteur n° 3271	2665
SAINT-PAUL-SUR-SAVE	Eclairage public d'un City Park Route de Cox.	18178
SAINT-PIERRE-DE-LAGES	Rénovation de l'éclairage public du lotissement des Albigots.	49500
SAINT-PIERRE-DE-LAGES	Remplacement des appareils vétustes le long de la RD 1	27500
SAINT-ROME	Rénovation de l'éclairage public dans le village.	29302
SAINT-SAUVEUR	Rénovation des appareils vétustes énergivores 1ère tranche	75088
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	Rénovation de l'éclairage public du Domaine de Libre Lèze	77000
SAINT-THOMAS	Rénovation de la mise en lumière de l'Eglise	68200
SALLES-SUR-GARONNE	Rénovation de l'éclairage public dans le Village (tranche 2019)	82500
SALLES-SUR-GARONNE	Extension de l'éclairage public sur le Chemin de Brana	7444
SAUBENS	Extension d'éclairage public Chemin Laborie - DT n°2018071142235S36	32675
SAVARTHES	Rénovation de 42 points lumineux dans le Village	34536
SEGREVILLE	Effacement de réseaux basse tension et éclairage public Chemin d'En Sarda	23164
SEILH	Mise en lumière du piétonnier aux abords du Groupe Scolaire Léonard de Vinci.	18894
SENGOUAGNET	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue du Cagire.	12838
SEYSSES	Rénovation éclairage public Chemin De La Saudrune	112817
SEYSSES	Rénovation de l'éclairage public Rond de l'Eglise	132000
SEYSSES	Effacement des réseaux basse tension et rénovation éclairage public Chemin Du Préjugé	9929
SOUEICH	Rénovation de l'éclairage public N°283.	1270
TOURNEFEUILLE	Rénovation de l'éclairage public de l'Esplanade de la Mairie	37744
TOURNEFEUILLE	Rénovation du coffret de commande d'éclairage public P568	4271
TOURNEFEUILLE	Effacement de réseaux sur le Chemin Saint-Pierre - Segment compris entre Rue de la Touraine et Chemin de Bourdet	41800
TOURNEFEUILLE	Rénovation de l'éclairage public d'une partie du Boulevard Jean Gay	7596

OPERATION

COMMUNE	OPERATION	COÛT HT (€) estimé
VACQUIERS	Extension du réseau d'éclairage public impasses des Cèpes, Moular et chemin des 4 Carolles	49500
VALLESVILLES	Enfouissement des réseaux et réfection de l'éclairage - Place publique	10450
VAUDREUILLE	Rénovation de l'éclairage public dans le secteur du Lac de Saint-Ferréol (1ère tranche).	47884
VAUDREUILLE	Rénovation de l'éclairage public au lotissement du Bosquet.	9779
VENDINE	Rénovation des bulles près de la mairie	77000
VENDINE	Rénovation des lanternes sur poteaux béton	17918
VENDINE	Rénovation de l'éclairage cours de tennis	22000
VENDINE	Extension de l'éclairage public suite aménagement de la RD 826 au lieu-dit Clapton et au lieu-dit le Dendy	29700
VENERQUE	Extension de l'éclairage public pour le Tourne-à-Gauche route de Narbonne (RD 19)	33000
VENERQUE	Rénovation de l'éclairage de la Rue Rémusat	15200
VERNET	Rénovation de l'éclairage des deux terrains de tennis	12171
VIEILLE-TOULOUSE	Extension d'éclairage public au P10 Village	3889
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	Rénovation des appareils d'éclairage public de type "Cubes" (tranche 2019)	324500
VILLEMUR-SUR-TARN	Rénovation des appareils HS ou vétustes au niveau des coffrets de commande P91a 'Mairie'	7447
VILLEMUR-SUR-TARN	Rénovation de l'éclairage public du Jardin Public	54373
VILLEMUR-SUR-TARN	Rénovation de l'éclairage public du parking Mandela et place du Souvenir	20674
VILLEMUR-SUR-TARN	Extension de l'éclairage public parking du Skate Park.	24143
VILLEMUR-SUR-TARN	Rénovation des appareils d'éclairage vétustes avenues Général Leclerc et Kennedy	33687
VILLEMUR-SUR-TARN	Remplacement des appareils d'éclairage vétustes avenue de Roosevelt.	19800
VILLENEUVE-DE-RIVIERE	Rénovation des projecteurs encadré au sol aux abords de l'Eglise	55000
VILLENEUVE-TOLOSANE	Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs	60500
VILLENEUVE-TOLOSANE	Rénovation de l'éclairage des 3 Terrains de Tennis	33000
VILLENEUVE-TOLOSANE	Extension de l'éclairage public dans la Rue Goudouli	25300
VILLENNOUVELLE	Rénovation du parking situé place de la Mairie	9758
VILLENNOUVELLE	Passage en éclairage LED de la RD813 en agglomération des 2 côtés	66872


ANNEXE 2



Réunion du bureau du 26 Mars 2019 à 10h00

Annexe – Actualisation du programme d'effacement des réseaux 2019 - 4ème tranche

Légende:

 Nouvelle opération d'effacement des réseaux

 Opération d'effacement des réseaux déjà votée, montant actualisé

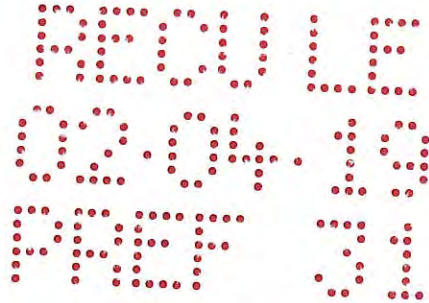
COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) Estimé
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage de la rue Sarrazinière	84683
BOULOGNE-SUR-GESE	Effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage public rue de la Gare	28340
BUZET-SUR-TARN	Effacement de réseaux BT & EP au centre bourg	20795
CARBONNE	Effacement de réseaux le long de la RD 73 (Avenue de la Gare - tranche 2)	40684
CASTANET-TOLOSAN	Effacement des réseaux aériens BT et EP RD 813 entre la Rue Jean Ingres et l'Avenue des Peupliers	144772
CASTILLON-DE-SAINT-MARTORY	Effacement de réseaux au Centre du Village	58966
DEYME	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public sur la route de Pompertuzat (RD 74)	180070
FONBEAUZARD	Effacement des réseaux chemin de Raudelauzette -	72488
LABARTHE-SUR-LEZE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Avenue Du Comminges	176000
LABEGE	Effacement réseaux basse tension et rénovation de l'éclairage public Chemin Fontaine Saint-Sernin	200000
LEGUEVIN	Enfouissement de réseaux aériens Route de Toulouse	166528
LESPINASSE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue du Moulin	84520
MAZERES-SUR-SALAT	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue le Latéral entre la ferme et le croisement - tranche 2	68048
MIRAMONT-DE-COMMINGES	Effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public Rue MAUBE	5505
MIRAMONT-DE-COMMINGES	Effacement Basse Tension et Eclairage public Rue MAUBE Tr2	7619
MONTJOIRE	Effacement des réseaux BT/EP chemins du Moulin et chemin dit "d'En Vidalot"	119705
PINSAGUEL	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue du Ruisseau	56302
PLAISANCE-DU-TOUCH	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue des Tilleuls	57896
POUY-DE-TOUGES	Effacement de réseaux sur le Chemin de l'Eglise	63439

COMMUNE	OPERATION	COUT HT (€) Estimé
PROUPIARY	Effacement de réseaux dans le Centre du Bourg (tranche 2)	41057
RAZECUEILLE	Effacement Basse Tension et Eclairage Public dans le centre du Village	53477
RIEUMES	Effacement de réseaux dans la Rue du Docteur Roger (tranche 2) et dans la Rue du Stade du Moulin	22964
ROQUES	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public route de Villeneuve	82949
ROQUES	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public route de Villeneuve - Tranche 2	110000
SABONNERES	Effacement de réseaux au Centre du Village	83469
SAINT-GAUDENS	Effacement Basse Tension et Eclairage Public de l'avenue de L'Isle et sur une partie de la Rue Romain Rolland	200000
SAINT-JEAN	Effacement des réseaux BT et EP chemin Lapeyrière	38009
SAINT-JORY	Mise en souterrain du réseau basse tension et d'éclairage public Chemins de Trinchet et du Bougeng	190108
SAINT-LYS	Effacement de réseaux sur l'Avenue du Languedoc	113024
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Effacement réseau BT et rénovation de l'éclairage public cœur de ville	200000
SEGREVILLE	Effacement de réseaux basse tension et éclairage public Chemin d'En Sarda	145657
SENGOUAGNET	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public rue du Cagire.	103222
SEYSSES	Effacement des réseaux basse tension et rénovation éclairage public Chemin Du Préjugé	33937
TOURNEFEUILLE	Effacement de réseaux sur le Chemin Saint-Pierre - Segment compris entre Rue de la Touraine et Chemin de Bourdet	88000
VALLESVILLES	Enfouissement des réseaux et réfection de l'éclairage - Place publique	30011
VILLENEUVE-TOLOSANE	Effacement réseaux BT et Télécom de la RD 68. lié à l'affaire 05 AS 0201	26201

Annexe à la délibération N°34 du bureau du 26 mars 2019
Programme 2018 de mise à disposition de radars pédagogiques

Commune	Date demande
ARBAS	31/05/2018
ARBAS	31-mai-18
ARDIEGE	17-déc-18
AULON	14-août-18
AUTERIVE	07-juin-18
BAGNERES-DE-LUCHON	31-mai-18
BARBAZAN	24-mai-18
BAZIEGE	17-mai-18
BEAUCHALOT	11-mai-18
BELBEZE-DE-LAURAGAIS	17-mai-18
BELBEZE-EN-COMMINGES	04-mars-19
BELLESSERTRE	07-mai-18
BLAGNAC	14-mai-18
BLAJAN	27-avr-18
BOUSSENS	26-sept-18
CASTAGNAC	28-mai-18
CASTELMAUROU	03-mai-18
CASTELNAU-PICAMPEAU	26-avr-18
CASTERA-VIGNOLES	02-mai-18
CAUBIAC	24-mai-18
CINTEGABELLE	20-nov-18
DREMIL-LAFAGE	03-mai-18
DRUDAS	13-déc-18
EMPEAUX	11-mai-18
ESCALQUENS	16-mai-18
ESPANES	11-mai-18
ESTANCARBON	21-nov-18
FONSORBES	10-avr-18
FONTENILLES	19-avr-18
FROUZINS	13-déc-18
GOUAUX-DE-LARBOUST	18-avr-18
GOURDAN-POLIGNAN	03-mai-18
GOYRANS	18-juil-18
GRATENS	15-oct-18
GRATENTOUR	04-mai-18
GRENADE	25-avr-18
GREPIAC	11-juin-18
JUZET-D'IZAUT	10-juil-18
L'UNION	04-mai-18
LA SALVETAT-SAINT-GILLES	26-avr-18
LABARTHE-INARD	13-avr-18
LABASTIDETTE	03-avr-18
LABEGE	26-avr-18
LABRUYERE-DORSA	23-avr-18
LAFITTE-VIGORDANE	15-mai-18

Commune	Date demande
LAMASQUERE	10-oct-18
LANTA	24-avr-18
LAUNAC	09-août-18
LAUNAGUET	18-mai-18
LAVERNOSE-LACASSE	02-mai-18
LE BORN	29-mai-18
LE CASTERA	25-avr-18
LE FOUSSERET	04-mai-18
LE GRES	18-janv-19
LESPINASSE	04-mai-18
LEVIGNAC	16-mai-18
LUX	11-oct-18
MARIGNAC	30-janv-19
MARQUEFAVE	22-nov-18
MARTRES-DE-RIVIERE	28-juin-18
MAUREMONT	26-avr-18
MAUZAC	19-nov-18
MAZERES-SUR-SALAT	28-mai-18
MIREPOIX-SUR-TARN	23-avr-18
MONDONVILLE	18-mai-18
MONS	11-mai-18
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	26-avr-18
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	04-mai-18
MONTOULIEU-SAINT-BERNARD	13-févr-19
MONTRABE	03-mai-18
MOURVILLES-HAUTES	13-sept-18
NAILLOUX	07-mai-18
NOE	01-juin-18
ONDES	17-mai-18
PALAMINY	20-avr-18
PAULHAC	14-mai-18
PECHBONNIEU	17-mai-18
PEGUILHAN	03-avr-18
PELLEPORT	24-avr-18
PONLAT-TAILLEBOURG	16-janv-19
PORTET-SUR-GARONNE	01-oct-18
SAINT-ALBAN	29-mars-18
SAINT-AVENTIN	18-avr-18
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	02-juil-18
SAINT-ELIX-LE-CHÂTEAU	02-mai-18
SAINT-LYS	15-mai-18
SAINT-MARTORY	21-janv-19
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	04-déc-18
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	08-févr-19
SALLES-SUR-GARONNE	21-nov-18



Commune	Date demande
SEYSSES	13-juil-18
VALLESVILLES	04-mai-18
VARENNES	17-mai-18
VERFEIL	11-mai-18
VERNET	18-juin-18
VIEILLE-TOULOUSE	25-avr-18
VILLATE	04-mars-19
VILLENEUVE-TOLOSANE	27-avr-18

Projet d'avenant à la convention d'adhésion au service retraite



**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Haute-Garonne**

590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

Avenant Retraite

Entre :

- Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31), représenté par son Président en vertu de la délibération n° 2019-18 du Conseil d'Administration en date du 31 Janvier 2019

Et

- SYND DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

Considérant la convention d'adhésion de la structure précitée au service Retraite du CDG31 ;
Considérant la prorogation de la convention de partenariat entre le CDG31 et la Caisse des Dépôts et Consignation jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : PROROGATION CONVENTION

La convention d'adhésion au service Retraite de la structure précitée est prorogée jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2 : CONDITIONS TARIFAIRES ET PAIEMENT

Les conditions tarifaires en rapport avec la mise en œuvre du service sont modifiées en vertu de la délibération n° 2019-18 du Conseil d'Administration en date du 31 Janvier 2019.

La facturation du service par le CDG31 interviendra par le biais du portail CHORUS PRO de manière totalement dématérialisée.

Article 3 : AUTRES DISPOSITIONS

Les autres dispositions de la convention de service initiale sont maintenues pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant.

Article 4 : RESPONSABILITES

Le CDG31 est assuré en Responsabilité Civile pour l'ensemble des missions qu'il déploie auprès des structures publiques territoriales de la Haute-Garonne.

Toutefois, la recevabilité des dossiers et l'attribution des droits au regard de la réglementation des retraites restent de la compétence exclusive de la CNRA. L'employeur territorial ne saurait engager la responsabilité du CDG31 au titre de l'application de la réglementation des retraites, sauf en cas de faute dans l'exécution de sa tâche ayant créé un préjudice.

Article 5 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

En cas de désaccord à propos de l'exécution de la convention de service et du présent avenant, les parties rechercheront un accord amiable.

A défaut d'accord, il est rappelé que le Tribunal Administratif de Toulouse (68, Rue Raymond IV, BP 70 007 Toulouse Cedex 7) est seul compétent.

A

Fait à Labège,

Le

Le

Pour le Président et par délégation

Patrice RIVAL
1^{er} Vice-Président du SDEHG